

PRODUITS ACCEPTÉS

- ✓ APPRÊT ET PEINTURE (LATEX, ALKYDE, ÉMAIL)
- ✓ PEINTURE À MÉTAL ET ANTIROUILLE
- ✓ PEINTURE ALUMINIUM
- ✓ PEINTURE À MÉLAMINE
- ✓ TEINTURE INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE
- ✓ PROTECTEUR À BOIS ET MAÇONNERIE
- ✓ PROTECTEUR À ASPHALTE (À L'EAU / LATEX SEULEMENT)
- ✓ VERNIS
- ✓ PEINTURE À PISCINE
- ✓ PEINTURE EN AÉROSOL (INCLUANT LA PEINTURE POUR AUTOMOBILE EN AÉROSOL)

PRODUITS NON ACCEPTÉS

- ✗ PEINTURE CONÇUE POUR USAGE ARTISTIQUE
- ✗ APPRÊT ET PEINTURE POUR USAGE INDUSTRIEL (UTILISÉS EN USINE OU DANS DES ATELIERS DE PEINTURE À L'EXCEPTION DES PEINTURES EN AÉROSOL)
- ✗ SOLVANT, DILUANT ET DÉCAPANT
- ✗ PEINTURE CONTENANT DES PESTICIDES
- ✗ PEINTURE ANTISALISSURE
- ✗ ADHÉSIF ET COLLE
- ✗ PEINTURE À SIGNALISATION ROUTIÈRE
- ✗ STUCCO
- ✗ PRODUIT ET SCELLANT À BASE DE GOUDRON
- ✗ PRODUIT NETTOYANT (EX. : À PATIO)
- ✗ PEINTURE À SÉCHAGE RAPIDE (DRYFALL)
- ✗ PEINTURE À SÉCHAGE RAPIDE (1 OU 2 COMPOSANT)



MUNICIPALITÉ DE BLANC-SABLON

1149 BOUL. DR. CAMILLE MARCOUX

LOURDES-DE-BLANC-SABLON (QUÉBEC) G0G 1W0